

Préparation d'une visite d'inspection

➤ Contenus du dossier à remettre :

Afin de mieux apprécier votre travail, nous vous remercions de nous remettre en début de séance un dossier d'inspection.

Ce dossier comprendra la notice individuelle d'inspection renseignée et une impression actualisée du CV I-Prof (ou I-Professionnel) ainsi que les informations suivantes sur un document succinct :

- **Le profil de la classe ou du groupe** (effectif, série, options).
- **Le projet pédagogique de la séquence** : vous préciserez son inscription dans les programmes en vigueur, le(s) niveau(x) du CECRL visé(s), les activités langagières travaillées et le plan global du déroulement de la séquence en incluant les modalités d'évaluation envisagées.
- **Le plan de la séance observée** : copie papier des supports utilisés lors de la séance -y compris les documents utilisés pour la reprise (sauf supports audio et vidéo) - et les grandes lignes de la mise en œuvre.
- **La copie du cahier de textes numérique** de la séquence en cours.

➤ Points observés lors de la visite :

- La gestion de la classe.
- La cohérence et la pertinence des supports, des activités proposées et de la trace écrite.
- La mise en œuvre de la différenciation pédagogique au sein de la classe.
- La circulation de la parole dans la classe.
- La maîtrise de la langue.
- L'utilisation des outils numériques.
- La gestion du temps et les consignes de travail.
- Le travail disciplinaire et interdisciplinaire.

Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation :
http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066